

L'info CONSEIL métro

BULLETIN D'INFORMATION DU CONSEIL RÉGIONAL FTQ MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN / VOL. 35 N° 5 / MAI 2012

La 5^e Assemblée d'orientation Réflexion sur nos capacités politiques



Depuis quelques années, le mouvement syndical subit des attaques sans précédent. Un lobbyisme bien orchestré influence sur une base quotidienne les gouvernements

et les preneurs de décision. De plus, une concentration des médias s'assure de faire passer le message de la droite économique par un discours populiste qui ne tient pas compte de solutions viables pour l'ensemble de la société. Il semble qu'il n'y ait qu'à la classe moyenne et aux plus pauvres de faire des concessions.

C'est cette constatation qui a amené le Conseil à proposer à ses membres affiliés d'en discuter plus en profondeur lors de son assemblée d'orientation. Les objectifs de cette journée sont multiples :

- Contrer et comprendre l'articulation du message populiste de la droite économique;
- Comprendre le fonctionnement des think tanks et des faiseurs d'idées;
- Saisir les idéologies socioéconomiques qui animent les partis politiques;
- Analyser les luttes syndicales dans l'arène politique;
- Bâtir un argumentaire pour contrer un vent individualiste et antisindical;
- Avoir des témoignages de personnes militantes syndicales impliquées politiquement.

La journée débutera par le discours du président du Conseil qui dressera un bilan de l'année qui s'achève et présentera notre thème. Nous entendrons par la suite M. Alain Noël, professeur titulaire au département de sciences politiques de l'Université de Montréal. M. Noël nous présentera dans son allocution les idéologies composant le paysage politique québécois et nous conviera à tester nos capacités à

reconnaître ses messages et ceux qui en sont les porteurs. Nous entendrons par la suite M^{me} Mélanie Laroche, professeure adjointe à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal qui nous invitera à réfléchir sur la réponse donnée par le mouvement syndical au discours politique. Des moments seront également prévus pour les échanges avec nos invités et entre les personnes participantes.

En après-midi, nous donnerons la parole à quatre militants syndicaux de la FTQ s'étant impliqués de diverses manières en politique active qui constitueront une table ronde. Ils décriront leur expérience passée ou en cours, vue à travers leur oeil de syndicaliste.

Au cours de sa longue histoire, le Conseil s'est avéré à maintes reprises un pionnier des luttes politiques. Qu'en est-il aujourd'hui dans le contexte socioéconomique actuel ? L'année dernière, le Conseil avait amorcé une grande réflexion concernant ses communications. Le fruit de ces réflexions nous permettra de mieux raffermir notre action politique et reprendre l'offensive.

La 5^e Assemblée d'orientation du Conseil se tiendra le mercredi 16 mai 2012, de 9 h à 17 h, à la salle Polyvalente au 2^e étage du Pavillon Sherbrooke de l'UQAM qui est située au 200, rue Sherbrooke Ouest à Montréal. C'est à deux pas du métro Place-des-Arts et un stationnement payant est disponible.

Le comité organisateur et l'équipe du Conseil espèrent donc vous voir en grand nombre à cette activité. Nous aimerions souligner l'apport de certains membres du comité d'action politique à cet événement. Nous remercions les confrères Richard L'Heureux, Robert Martin et Alain Duguay.

NOTEZ QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AYANT LIEU HABITUELLEMENT EN SOIRÉE EST REMPLACÉE PAR CETTE ASSEMBLÉE D'ORIENTATION.

Modalités d'inscription

La date limite de l'inscription est le 13 mai 2012. Coût : 40 \$ (le tarif inclut le repas). Vous pouvez télécharger la fiche d'inscription sur notre site Internet au www.montréalechollia.qc.ca et faites-la parvenir au Conseil, soit par télécopieur au 514 387-4393 ou numérisée et envoyée à crtfmm@ftq.qc.ca. Notez que le chèque doit être libellé au nom du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain.

Représentation d'une section locale lors d'une assemblée d'orientation

La représentation est la même que celle qui prévaut lors d'une assemblée générale; une présence sera ajoutée au bilan des présences du membre délégué qui vient à cette activité. La section locale peut également inscrire d'autres personnes militantes; ces dernières seront considérées comme des personnes observatrices. Sur la fiche d'inscription, vous n'aurez qu'à cocher la case correspondante, **soit un membre délégué ou une personne observatrice.**

Le Conseil sur

facebook

L'an passé, lors de sa 4^e Assemblée d'orientation, les membres délégués du Conseil avaient eu l'occasion de discuter en profondeur des nouvelles formes de communication et surtout des meilleures façons de les intégrer à nos pratiques syndicales. L'équipe du Conseil avait profité de l'occasion pour sonder ses personnes militantes sur ce qu'elles aimeraient se voir proposer en la matière. Parmi les réponses, on retrouvait la suggestion de pouvoir suivre le Conseil sur Facebook. C'est maintenant chose faite depuis le 2 avril! Pour être tenu au courant des activités du Conseil, ne plus manquer d'appel à la mobilisation, retrouvez pétition et modèle de résolution, ne tardez pas à devenir un ami du Conseil sur Facebook... et passez le mot autour de vous!



Cliquez J'aime



Reprendre l'offensive

Depuis maintenant quelques années, de nombreux pays assistent à l'appropriation de leurs ressources naturelles par des multinationales et ce, sans grands égards au bien commun et à un retour juste des profits des exploitations.

Le développement des ressources naturelles s'effectue de façon agressive et est hautement décrié par plusieurs sociétés sur la planète. Le processus employé est pourtant bien connu et débute toujours par le dépouillement et la surexploitation d'une ressource, telle que la forêt, l'eau, etc. Le schéma est toujours le même, caractérisé par une prospection abusive et une quasi absence de consultation publique. Finalement, la stratégie est bien simple : tout faire pour faire passer ce développement, peu importe l'opinion publique. Et ce malgré les conséquences négatives connues : déplacement des populations, violations des droits humains, précarisation des conditions de vie et déstructuration des communautés.

Pourtant, les peuples ont droit à leur autodétermination, c'est-à-dire, choisir le développement à privilégier et être partie prenante sur la façon dont il se fera. Malheureusement, selon plusieurs gouvernements, il semble que la population ne devrait pas avoir le droit de s'opposer aux grands projets économiques qui pourtant n'engraissent finalement que les poches de la classe dominante.

Au nom de l'autodétermination, certaines sociétés nous ont récemment donné l'exemple de belles luttes. Nous n'avons qu'à penser au peuple bolivien qui s'est réapproprié sa gestion de l'eau potable que s'était appropriée au début des années 2000 la compagnie la Lyonnaise des Eaux. Cette lutte a même été un facteur déterminant dans l'élection d'Evo Morales, un autochtone bolivien qui, une fois élu, a fait voter bon nombre de législations progressistes.

Pour s'assurer du parfait contrôle du développement d'une ressource, le secteur privé ne lésine pas sur les moyens, quitte à criminaliser ceux qui osent s'opposer à leurs plans. Nous avons vu au cours des dernières années se multiplier les poursuites bâillonnées visant à faire taire les contestataires, ici même au Québec. Et que dire de la triste histoire de la puissante minière canadienne Barrick Gold contre la maison d'édition Ecosociété qui publiait des ouvrages dénonçant ses opérations à l'étranger.

Les compagnies exercent une pression quotidienne sur les gouvernements par les



Sortir
des sentiers
battus

Colloque sur les ressources naturelles
et la politique énergétique
22 et 23 mai 2012, Trois-Rivières

activités de lobbying influençant la négociation d'accords de libre échange. Le lobbying vise à affaiblir les lois environnementales, à faire pression sur les lois du travail, à réduire les droits territoriaux et à privatiser le vivant par le biais de brevet.

Certains gouvernements vont même jusqu'à privatiser en partie leur force militaire pour les mettre à la solde des compagnies privées. C'est notamment le cas en Colombie, où 11 % de la force militaire est affectée uniquement à la protection des puits de pétrole et aux mines détenues par des multinationales. 60 % de la facture est payée par le gouvernement Colombien et seulement 40 % par les entreprises concernées. En plus de faciliter la sous-traitance, la précarité d'emploi et les congédiements arbitraires, le territoire lui-même se retrouve fermé ou difficile d'accès aux habitants.

Au Canada, le ministère de la Sécurité publique dévoilait récemment un document de réflexion qui permettrait aux autorités de considérer certains groupes environnementaux et altermondialistes comme des organisations terroristes. La démocratie et la liberté d'expression sont donc remises en question par le gouvernement conservateur qui considère la sauvegarde de l'environnement et de conditions de travail décentes comme une menace pour l'économie canadienne.

Au Québec, les tentatives de prise de contrôle des ressources naturelles par les compagnies privées se succèdent. Que ce soit le développement des gaz de schiste ou le Plan Nord, le gouvernement Charest diminue l'espace démocratique de consultation et de revendication. Au nom du progrès et du développement économique, l'opposition à ces grands projets n'est simplement pas tolérée.

En mars dernier, l'Institut de recherches et d'informations socioéconomique * (IRIS) publiait une note socioéconomique concernant le Plan Nord. Les conclusions de cette recherche nous apprennent que Québec investira entre 15,5 et 23,1 G \$ et qu'Hydro-Québec allongera la somme de 47 G \$ en investissement au cours des 25 prochaines années. Les retombées fiscales des entreprises ne se chiffreront qu'à 14,2 G \$. De plus, en comparant les investissements gouvernementaux avec les retombées fiscales et les redevances aux compagnies minières sur les 25 prochaines années, le Québec devrait enregistrer un déficit de 8,45 G \$. De plus, rien ne garantit la création d'emplois promise. Bien au contraire, des discussions ont lieu pour établir des

programmes de travailleurs migrants qui vivront vraisemblablement dans des camps provisoires. Il n'y aura donc aucune retombée économique liée au développement socioéconomique des villes, villages et régions.

« On ne résout pas les problèmes avec le mode de pensée qui les a engendré. » - Albert Einstein

Activités d'éducation

Par le Service de l'éducation

Comme à chaque année, les activités d'éducation du Conseil se terminent avec le mois de mai. Le programme 2012-2013 sera acheminé aux sections locales au mois d'août et il sera aussi disponible sur notre site Internet au www.montrealmetro.ftq.qc.ca.

Ne manquez pas de vous inscrire en grand nombre à nos nombreuses formations.

Nous vous remercions de votre confiance et à très bientôt.

D'hier à aujourd'hui

Au CTM, on est pour le... OUI titrait le CTM-Information dans son édition de mai 1980. La première campagne référendaire sur la souveraineté battait alors son plein. « Parce que notre OUI est syndical, parce que notre OUI est autonome ». Le Conseil encourageait ses membres à mettre sur pied des regroupements pour le OUI dans leur milieu de travail.

Le camp du NON l'emporta avec 59 % des voix. C'est au soir du 20 mai 1980, que René Lévesque déclara son célèbre et prophétique : « Si je vous ai bien compris, vous êtes en train de nous dire à la prochaine fois ! ».



est le bulletin d'information du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain.

Numéro de convention de Poste-Publication : 40032033. Retour des adresses canadiennes non livrées à : Conseil régional FTQ Montréal métropolitain, 565, boulevard Crémazie Est, bureau 2500, Montréal (Québec) H2M 2V6. Téléphone : 514 387-3666, télécopieur : 514 387-4393. Courriel électronique : cftmm@ftq.qc.ca. Site Internet : www.montrealmetro.ftq.qc.ca.

Ont participé : Danielle Casara, Michel Ducharme, Louise Grenier, Nathalie Larocque, Sylvie Majeau, Jasmine Martin, Patrick Rondeau, Héléne Simard et Sylvie Veilleux.



Notez que la FTQ tiendra un important Colloque sur les ressources naturelles et la politique énergétique les 22 et 23 mai 2012. Tous les détails au : <http://www.ftq.qc.ca/modules/pages/index.php?id=482&langue=fr>

* Note socioéconomique de l'IRIS concernant le Plan Nord : <http://www.iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2012/03/Note-Plan-Nord-web-2.pdf>